



Une séparation de 8000km de distance, quels sont mes droits ?

Par **tecofa**, le **01/06/2010** à **16:00**

Bonjour,

Je souhaite divorcée, et partir vivre chez a 8000 km. J'ai 2 enfants de 6 et 5 ans et 1/2.

Mon mari travail dans une multinationale et gagne correctement sa vie.

Moi, en partant, je n'ai rien. Puis-je espérer avoir le droit de garde ? Très franchement je ne le pense pas, mais est-il possible que je dispose de toutes les vacances scolaires ? Puis-je être déchue de mes droits parentaux ? Que peut-il se passait au pire pour moi et mes enfants ?

Merci beaucoup.

Cordialement.

Par **amajuris**, le **01/06/2010** à **16:48**

bonjour,

il est difficile de répondre. les 2 enfants sont communs?

tout dépend si le divorce sera conflictuel ou pas et si les parents peuvent ou pas se mettre d'accord pour la garde des enfants. en particulier les frais de transport.

vous dites que vos enfants ont l'un 6 ans et l'autre 5 et 1/2.

quelque chose m'échappe.

le pire pour vos enfants c'est d'avoir les parents séparés de 8000 km.
cordialement

Par **tecofa**, le **04/06/2010** à **15:07**

Bonjour,

Oui, nos enfants sont en commun.

Le divorce peut être conflictuel, mais la situation fait que je suis prête à laisser la garde à mon mari.

Il est évident que le pire dans cette séparation sera la distance mais je n'ai pas réellement le choix...

La seule chose qui me fera rester ici c'est le risque d'être déchu(e) de mes droits !

Merci.

Cordialement.

Par **kindermaxi**, le **04/06/2010** à **20:09**

Bonsoir,

Je pense qu'Amatjuris a été étonné(e), comme moi et certainement des lecteurs, du fait que vos enfants ont 6 mois d'écart, alors que la logique veut qu'une grossesse dure 9 mois, mais vous avez du arrondir, comme beaucoup de parents font.

Les enfants étant scolarisés, je pense qu'en effet vous avez peu de chance d'obtenir la garde, à moins d'avoir des raisons vraiment valables ; en dehors du fait que vous êtes la mère, car le père peut en prétendre de même.

Alors vous pouvez demander la totalité des petites vacances, en dehors de Noël et des grandes vacances qui seront de moitié (première partie année paire et deuxième partie année impaire ou vice versa).

N'oubliez pas d'essayer de demander également la moitié des frais de transport, et surtout de proposer une pension alimentaire au père pour vos deux enfants.

Pour être déchu(e) de vos droits parentaux, il faudrait que vous soyez toxicomane, alcoolique, problèmes mentaux lourds... bref que vous soyez dangereuse pour vous-mêmes et vos enfants. Si vous ne rentrez pas dans un de ces cas, vous ne risquez rien.

Bonne soirée.

Par **tecofa**, le **08/06/2010** à **15:04**

Bonjour,

Merci pour votre réponse.

Excusez-moi, mes enfants ont 6 ans et 1/2 et 5 ans !

Cela me rassure de savoir que je ne peux pas être déchu(e) de mes droits.

En revanche, si je reste en France mais loin du père (400km), puis-je obtenir leurs gardes ?
Une alternance est-elle réalisable et pensable ?

Merci beaucoup.

Cordialement.

Par **kindermaxi**, le **08/06/2010** à **17:56**

Bonsoir,

Vous n'avez pas à vous excuser, ça arrive à tout le monde de se tromper, mais il est vrai que c'est plus clair ainsi.

La justice ne déçoit pas ainsi un parent de ses droits, il faut aller vraiment dans l'extrême pour qu'une telle chose se produise, mais c'est souvent le peu de connaissance ou la pression d'une tierce personne qui pourrait faire penser que c'est simple et courant.

Alors pour la garde, seul le juge est habilité à décider, ce serait pure utopie, si quelqu'un vous confirme sans peine que vous l'auriez. En revanche, vous n'avez rien à perdre en la demandant, mais il faut que ce soit cohérent également : adresse fixe, habitation assez grande pour accueillir les enfants, situation professionnelle...

Une garde alternée au vu de la distance me semble impossible, car il ne faut pas oublier une école à distance égale, vous imaginez le trajet pour les enfants et pour les parents tous les jours en voiture. Mais peut-être existe-t-il des cas concrets sur ce site qui seront témoignés dans ce sens ?

En avez-vous parlé avec votre futur ex-mari, afin de savoir ce que lui en pense et éventuellement de trouver un terrain d'entente avant de passer devant le juge ?

Bonne soirée.

Par **tecofa**, le **10/06/2010** à **15:53**

Bonjour,

Pour l'instant je ne lui ai pas parlé. Il vit dans un monde où tout est beau et où il n'y a aucuns problèmes... C'est sûrement plus simple pour lui de ne pas poser de questions !

Avez-vous une idée sur la distance maximale qu'il peut y avoir pour permettre une garde alternée ?

Merci beaucoup en tout cas de rendre du temps pour me répondre.

Cordialement.

Par **kindermaxi**, le **11/06/2010** à **08:38**

Bonjour,

Vous devriez en parler avec lui, car si cela se trouve, il y a encore de l'amour entre vous et ce serait dommage de passer à côté d'une seconde chance.

Des hauts et des bas, ça existe dans toutes les familles, un abcès crevé permet d'avancer plus sereinement (pardon pour l'image pas très jolie).

Sincèrement, je ne saurai vous dire pour la distance, n'étant pas directement concernée par une garde alternée. Je verrai plus le temps de trajet en fait de la maison à l'école. Surtout si les enfants ne souhaitent pas changer d'école et qu'un des parents s'y oppose.

Bonne journée.

Par **tecofa**, le **15/06/2010** à **12:01**

Bonjour,

Encore une fois merci de m'avoir répondu.

De mon côté il n'y a malheureusement plus d'amour, de la tendresse, de l'affection, oui, mais guère plus. Vous savez le bas, j'y suis depuis plus d'un an et demie, et il ne s'en rend compte que depuis une semaine ! L'année dernière je lui avait dit que nous allions droit au divorce si il ne faisait pas un peu plus attention a moi. Le temps à passer et rien a changer. Alors je me dis que rien ne sert de courir après une chimère...

Bonne journée.

Par **kindermaxi**, le **15/06/2010** à **20:43**

Bonsoir,

Vous n'avez pas à me remercier.

Sincèrement je trouve que vous avez une grande sagesse.

Je pense que si un tel malaise existe dans votre couple, vos enfants ont du le ressentir (ce n'est pas parce qu'ils sont petits ou qu'ils ne disent rien, qu'ils ne voient rien).

D'après votre écrit, même en une semaine aucun changement...

Je vais dans votre sens, quand l'amour n'est plus au rendez-vous, ça ne sert à rien de rester, c'est un manque de respect pour l'autre et pour soit-même.

Amicalement.

Par **tecofa**, le **16/06/2010** à **11:25**

Bonjour,

La sagesse n'est pas mon fort, mais il faut parfois savoir regarder la vérité en face. Il ne me manque plus qu'un peu de courage pour l'affronter... C'est de courage dont j'ai le plus besoin !

Cordialement.